

L'Humanité Dimanche, juillet 2013



TABLE RONDE

Les métropoles : un atout ou un danger pour la démocratie ?

Jean-Pierre Sueur, président (PS) de la commission des Lois du Sénat,
Christian Favier, sénateur (PCF) et président du conseil général du Val-de-Marne,
et **Vincent Capo-Camellis**, sénateur (UDI) et maire du Bourget (Seine-Saint-Denis),
confrontent leurs points de vue sur l'acte III de la décentralisation.

En 2011, la victoire de la gauche au Sénat est due, pour une part, au rejet de la réforme territoriale de Sarkozy. L'acte III de décentralisation est-il en rupture avec ce projet ?
Jean-Pierre Sueur. Évidemment. Le projet Sarkozy créait un conseiller territorial institutionnalisant le cumul des mandats. Personne n'avait demandé cela et ce fut un échec. À l'inverse, François Hollande et Jean-Marc Ayrault ont proposé des mesures claires et qui vont dans le sens des engagements pris. D'abord, il y aura plus de parité, dans les futurs conseils départementaux elle sera totale. Certain ont dit que cette réforme se traduirait par la mise à mort des départements : curieuse conception de la parité ! Dans les communes, il y aura plus de démocratie et plus de parité. En effet, le scrutin sera proportionnel – les conseils municipaux seront donc partitaires – dans les communes de plus de 1 000 habitants. Par ailleurs, les électeurs désigneront à la fois leurs représentants au conseil municipal et au sein des communautés de communes ou d'agglomération. Comme ces intercommunalités prennent nombre de décisions importantes, c'est un progrès pour la démocratie.
Christian Favier. Sincèrement non. Les trois textes présentés par le gouvernement ne constituent en rien une nouvelle étape de la décentralisation. L'esprit de la décentralisation est très simple : rapprocher les citoyens des lieux de décision. J'ai beau lire avec attention la loi sur les métropoles, je n'y vois en aucun cas une modification du lien entre citoyens et institutions. Bien au contraire, avec les métropoles, on ôte des compétences et des responsabilités aux départements et aux communes pour les concentrer sur de nouvelles entités technocratiques désignées des habitants... Ce n'est pas de la décentralisation mais de la reconcentration ! Et tout cela dans un seul but, réduire la dépense publique pour répondre aux injonctions de Bruxelles. Il n'y a donc aucune rupture. Ce sont les mêmes recettes qui conduisent aux mêmes errements antidémocratiques. Plus d'austérité, plus d'inégalités et plus de ►►

8 • Spécial collectivités - Juillet 2013